



**ET SI VOUS
POUVIEZ VOUS
LOGER EN PLEIN
CENTRE-VILLE
PROCHE DE
VOTRE EMPLOI ?**

**Profitez d'une location
abordable grâce
au programme
Action Cœur de Ville**

Améliorez votre confort de vie et louez un logement de qualité proche de votre emploi

VOUS ÊTES...

Salarié(e) d'une entreprise du secteur privé de 10 salariés et plus.

VOUS RECHERCHEZ UN LOGEMENT* ...



En plein centre-ville



À proximité des services et équipements



Refait à neuf



À loyer abordable



UNE SOLUTION COMPLÈTE POUR LOUER PLUS FACILEMENT

- Un coup de pouce pour votre dépôt de garantie.
- Une subvention pour alléger votre loyer si vous êtes alternant(e).
- Un garant 100 % gratuit pour les jeunes et salariés en mobilité.

Pour en savoir plus, actionlogement.fr

VOUS SOUHAITEZ INVESTIR ?

Bénéficiez d'une solution de financement à un taux attractif et d'une subvention, allant jusqu'à 1 000 €/m², cumulable avec les aides de l'Anah et les dispositifs de défiscalisation. Profitez en plus, d'un service gratuit pour sécuriser vos revenus locatifs !

Retrouvez les coordonnées de votre agence de proximité sur

actionlogement.fr

AYEZ LE RÉFLEXE ACTION LOGEMENT !

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

**Pour connaître la liste des 222 villes partenaires, consultez le site cohesion-territoires.gouv.fr/programme-action-coeur-de-ville.*

Les aides sont soumises à conditions et octroyées sous réserve de l'accord d'Action Logement Services. Elles sont disponibles dans la limite du montant maximal des enveloppes fixées par la réglementation en vigueur. Pour connaître les modalités, consultez notre site actionlogement.fr.

Agir ensemble au cœur des bassins d'emploi et participer à la redynamisation des centres de villes moyennes.

